

Office de tourisme

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE
DE FRONTIGNAN

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



6 place de l'Hôtel de Ville • 04 67 18 31 60
www.frontignan-tourisme.com

1- Informations générales

Siège social de l'Office de tourisme Archipel de Thau

60 Grand Rue Mario Roustan – 34200 Sète

Email : contact@archipel-thau.com

Site web : <https://archipel-thau.com>

2- Bureau d'Information Touristique de Frontignan (B.I.T)

Il est situé 6 place de l'Hôtel de Ville, en plein cœur de ville, à proximité des commerces.

L'accueil du B.I.T est accessible de plain-pied au grand public.

3- Label Tourisme et Handicaps :

Le B.I.T de Frontignan est labellisé Tourisme et Handicap pour les 4 familles de handicap.

Nos conseillères en séjour vous accueillent tout au long de l'année.

L'office de tourisme est marqué Tourisme et Handicap pour les déficiences visuelle, auditive, mentale et motrice.



L'entrée au BIT est facile, un ressaut permet d'accéder avec un fauteuil roulant.



L'espace d'accueil est organisé afin de faciliter la circulation dans ce dernier et les échanges avec les conseillers en séjour.

Nos conseillers en séjour sont sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap et des procédures applicables sont disponibles.

A votre disposition :



Les comptoirs d'accueil sont rabaissés et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Une boucle magnétique est à disposition des personnes malentendantes.



Des visuel (dessins) afin d'aider à la compréhension des documents mis à disposition sur les présentoirs.



L'accès à la banque d'accueil est proche de l'entrée et sans obstacles. Un guide en braille est à disposition sur simple demande.

Sur simple demande, les conseillers-ères en séjour sont disponibles afin de vous apporter toute l'information nécessaire.

Le personnel de l'Office de Tourisme est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.



Des procédures sont disponibles pour l'ensemble du personnel. Elles détaillent les méthodes, les comportements à intégrer pour accueillir au mieux nos visiteurs en situation de handicap. La documentation située sur des présentoirs au-delà de 130 cm est distribuée par les conseillers en séjour sur simple demande. La documentation est classée par thème et identifiable grâce aux images / pictogrammes et à une écriture en caractère agrandi. En période de fermeture du BIT, les horaires et informations pratiques sont affichés et visibles de l'extérieur.

4- L'offre accessible du territoire :

Un travail de recensement de l'offre accessible du territoire de l'Archipel de Thau a été mené afin de renseigner de manière fiable sur le degré d'accessibilité de nos prestataires touristiques. Un document est à votre disposition sur simple demande. Vous pouvez aussi retrouver ces informations sur notre site internet

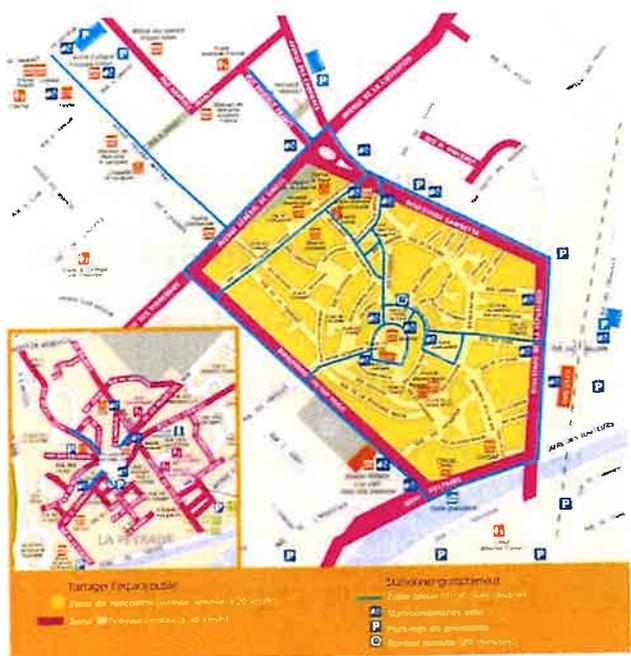
www.archipel-thau.com/nos-brochures-archipel-de-thau.html
guide des services accessibles.



5- Stationnement en ville – Zone Bleue :

Les zones bleues ont pour objectifs de mieux réguler le stationnement grâce à un système de disque donnant la possibilité de se garer gratuitement pendant 1h30.

La zone bleue s'applique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, hors jours fériés, le jeudi matin (jour de marché) ou les jours de manifestations.



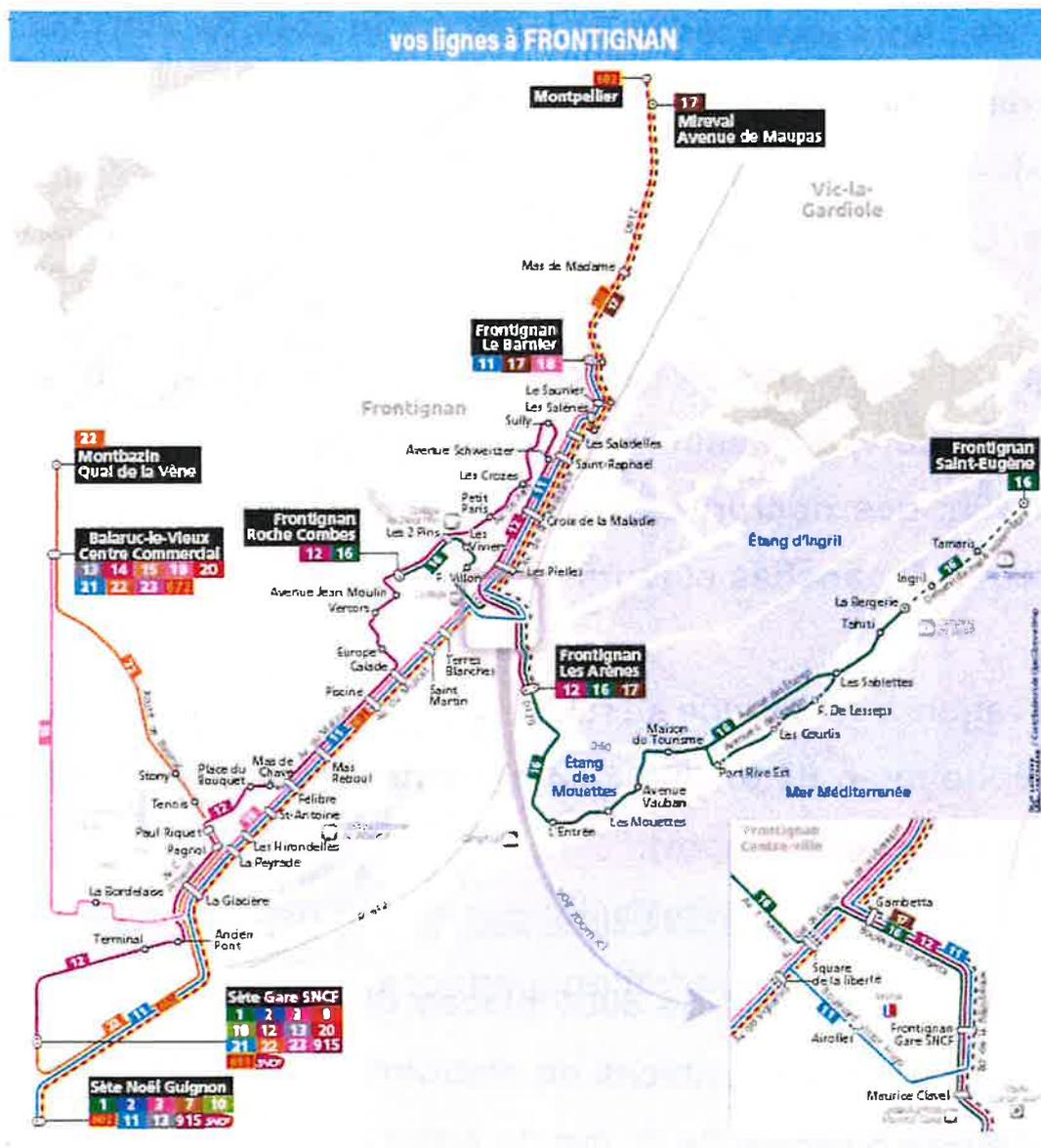
Des panneaux signalisent l'entrée et la sortie de la zone et la nécessité d'employer un disque de stationnement.

Frontignan offre plus de 5000 places de stationnement gratuites ainsi de nombreuses places de stationnement PMR. Plus de 1500 sont situées à moins de 10 mn du cœur de ville.



6 - Transports en commun :

La gare SNCF est située à environ 250 m de l'Office de Tourisme.
Un arrêt de bus pour les lignes 11 – 12 – 16 et 17 se trouve à environ 250 m de l'office de tourisme.



7 – Transports adaptés :

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GIHP) propose un service de véhicules adaptés.

Ce service s'adresse aux membres de l'association ayant un handicap permanent (handicap moteur ou visuel), habitant sur les communes du secteur de l'agglomération du Bassin de Thau : Sète, Frontignan, Marseillan, Mèze, Bouzigues, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Gigean, Poussan, Villeveyrac, Mireval, Vic-la-Gardiole, Loupian, Montbazin.

L'inscription au dispositif se fait sur dossier. Vous pouvez avoir recours à ce service. Il assure vos déplacements du lundi au samedi de 7h à 19h, des nocturnes seront assurées selon les demandes, ainsi que les dimanches et jours fériés.

La réservation à ce service se fait :

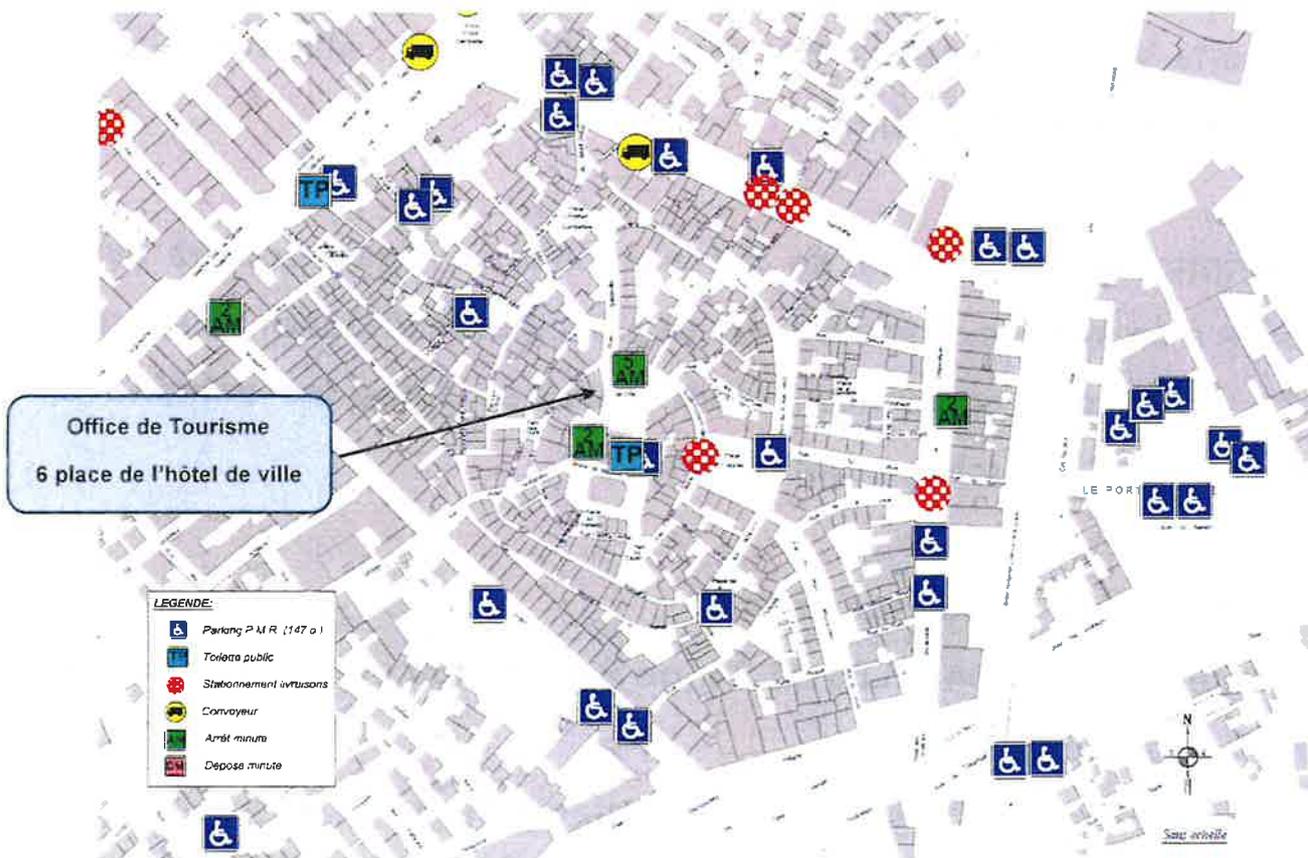
- par téléphone au 04 67 53 33 34, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h jusqu'à la veille du transport.
- par courriel : mobilite-sete@gihp-occitanielr.org
- sur internet : <https://reservation.gihpoccitanie.org/GIHP-Herault/Account/Login>



8 - Services :

Des sanitaires ouverts au public sont à votre disposition au rez-de-chaussée de la mairie. Vous pourrez y accéder par l'extérieur du bâtiment, côté gauche lorsque vous êtes face à la mairie.

Des travaux afin d'améliorer l'accessibilité sont prévus.



Nous vous souhaitons un excellent séjour sur notre destination.

